

Écoles primaires / collèges / enseignements professionnels / interdégradés  
**INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE 2023**



**PRIX  
MAISON  
D'IZIEU**



5<sup>e</sup> édition • année 2023-2024

## **PRÉSENTATION**

La Maison d'Izieu, mémorial des enfants juifs exterminés (Ain, France), a pour mission de contribuer à la réflexion et l'éducation de tous les publics sur le crime contre l'humanité et les circonstances qui l'engendrent : idéologies totalitaires, extrémismes religieux, violation des droits fondamentaux, essentialisation raciale, déportations, tueries de masse.

Elle se préoccupe de maintenir vivant le souvenir des enfants juifs qui y avaient trouvé refuge à partir de mai 1943, surtout de ceux qui s'y trouvaient encore le 6 avril 1944, jour de leur arrestation par les nazis qui les déportèrent ensuite à Auschwitz-Birkenau.

La Maison d'Izieu est également un lieu de formation d'enseignants et de professionnels de la médiation, français et européens, et possède un centre de documentation spécialisé sur les thèmes de la Shoah, de l'enfance dans la guerre, du jugement des crimes contre l'humanité, de la création d'une justice pénale internationale et de la construction de la mémoire de la Shoah. Les chercheurs peuvent y consulter des archives conséquentes.

Confrontée comme tous les mémoriaux de la Seconde Guerre mondiale à la disparition progressive des témoins et à la nécessité de trouver de nouveaux outils pour transmettre la mémoire de cette période, **la Maison d'Izieu souhaite, par la création de ce prix, faire comprendre le présent aux jeunes générations à la lumière du passé. La réalisation de « capsules vidéo » par des élèves leur permettra de réfléchir sur les conséquences des conflits dont des enfants furent victimes hier et le sont encore aujourd'hui.** Ils devront s'appuyer sur des ressources historiques mises à leur disposition par le mémorial mais aussi sur l'actualité internationale. En lien avec l'enseignement moral et civique, les élèves seront amenés à décrypter les images proposées par les différents médias.

## QUI PEUT PARTICIPER ?

### Catégorie primaire

Les classes de CM1 et de CM2\*

### Catégorie collège

Les classes de 6e, 5e, 4e, et 3e (comprenant les classes de SEGPA, EREA)\*

### Catégorie enseignement professionnel

Les classes de l'enseignement professionnel (des lycées professionnels/polyvalents/des métiers, des EREA/LEA, des CFA/3<sup>e</sup> préparatoire à l'enseignement professionnel...)\*

### Catégorie interdegrés : 9-13 ans

Classes de cycle 3, Conseil municipal d'enfants, Conseil municipal des jeunes.

\*Classe de l'enseignement public et privé sous contrat d'association avec l'État sur l'ensemble de la France métropolitaine.

## LA PRODUCTION ATTENDUE

Les élèves travailleront ensemble, sous la responsabilité pédagogique de leur enseignant afin de proposer une **production collective**. Un seul projet par classe sera retenu par le jury.

Une production **audiovisuelle** d'une durée de **5 à 8 minutes maximum** est attendue. Une grande liberté est laissée aux classes participantes. La production remise pourra adopter les formes suivantes : film, animation, fiction, reportage, documentaire...

Pour accompagner les délibérations du jury, la production devra être accompagnée d'une **note d'intention jointe** (480 caractères maximum) et devra porter **un titre original**.

Précisions : une attention particulière est attendue de la part des participants quant au **respect de la propriété intellectuelle** et des **droits à l'image** (sources et crédits des documents, autorisations des enseignants à filmer les élèves et à diffuser les productions en ligne).

Information : Le format du fichier devra être compatible avec la plateforme Youtube, ex : MP4, MOV, AVI etc.

Les productions seront à téléverser sur l'espace en ligne avant le **lundi 25 mars 2024** à minuit.

Attention : en cas de contenus inappropriés, la Maison d'Izieu se réserve le droit de demander des modifications sur le contenu de la vidéo.

## LA THÉMATIQUE

« **Lettres et dessins des enfants réfugiés dans les conflits, hier et aujourd'hui** ».

Cette thématique permet aux élèves de mener une réflexion sur les conséquences des conflits dont des enfants furent victimes hier et le sont encore aujourd'hui.

## COMMENT S'INSCRIRE ?

Du **30 septembre au 15 décembre 2023**, un formulaire d'inscription en ligne est accessible sur le site du Prix Maison d'Izieu à l'adresse suivante : [www.prix.memorializieu.eu](http://www.prix.memorializieu.eu)

Après validation de l'inscription, un espace personnel en ligne est dédié à l'établissement et l'enseignant référent peut y accéder de manière sécurisée à l'aide du mot de passe créé. Il peut ainsi accéder à des **ressources documentaires**. Cet espace permettra également de soumettre la production finale. Conçu comme un véritable projet sur l'année l'enseignant porteur du projet pourra faire appel à des ressources techniques extérieures (associations, Canopée). Si plusieurs classes d'un même établissement participent, chacune devra avoir un compte.

L'enseignant référent est invité à faire connaître l'inscription de sa classe :

- à l'inspection de circonscription pour les primaires
- aux IA-IPR mémoire & citoyenneté pour le secondaire
- aux mairies pour les CME/CMJ.

## CONSTITUTION DES JURYS

Les délibérations sont organisées à deux niveaux :

### Le jury inter-académique

Un jury inter-académique sera composé pour élire les lauréats des 4 catégories : primaire, collège, enseignement professionnel, interdegrés.

Le jury inter-académique sera constitué par des représentants des académies partenaires du Prix Maison d'Izieu.

Les membres du jury évalueront chaque production selon une grille de critères établie par la Maison d'Izieu.

## Le grand public

Une mention « Coup de cœur du public » sera attribuée à **l'un des 4 lauréats** remportant le plus de votes de la part du grand public. Le vote se fera depuis le site : [www.prix.memorializieu.eu](http://www.prix.memorializieu.eu) grâce à l'usage d'une adresse mail. Tout le monde peut voter : élèves, enseignants, familles, proches, etc.

L'ensemble des participants à la 5<sup>e</sup> édition pourra se mobiliser pour élire le « Coup de cœur du public » et ainsi poursuivre le travail pédagogique avec la découverte des 4 travaux lauréats.

Les jeunes ne disposant pas d'adresse mail personnelle sont invités à voter à l'aide de l'adresse d'un proche et en présence de ce dernier.

Le vote en ligne pour la mention « Coup de cœur du public » sera possible du **5 avril au 1<sup>er</sup> mai 2024 (minuit)**.

## LES CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PRODUCTIONS

### Les jurés prennent en compte les exigences suivantes :

- Respect du temps de 5 à 8 minutes maximum (sinon éliminatoire)
  - Respect de la thématique
- Qualités esthétiques et narratives
  - Aller-retour passé-présent
  - Travail de groupe
- Précision des repères historiques et géographiques, du lexique historique et géographique, des faits dans la narration
- Exactitude des sources documentaires et des crédits.

## LAURÉATS

### 4 prix seront décernés par les jurys inter-académiques :

Prix Maison d'Izieu – catégorie Primaire  
Prix Maison d'Izieu – catégorie Collège  
Prix Maison d'Izieu – catégorie Enseignement professionnel  
Prix Maison d'Izieu – catégorie Interdegrés

### La « mention du public » sera décernée par le grand public à l'un des 4 lauréats

Coup de cœur du public - entre les 4 lauréats

## LA REMISE DE PRIX

La remise des prix aura lieu à la Maison d'Izieu. Tous les lauréats et les membres des jurys inter-académiques sont invités à cette cérémonie qui se tiendra le **mardi 28 mai 2024**. Les frais de déplacement des classes lauréates ainsi que des référents académiques seront pris en charge par le mémorial.

La Maison d'Izieu prendra en charge le voyage des lauréats de France métropolitaine dans la limite de 30 jeunes et accompagnateurs compris.

## NATURE DES PRIX

### Chacune des 4 classes lauréates du Prix Maison d'Izieu se verra décerner :

- 400 euros sous forme de chèques cadeau (à destination de l'établissement scolaire)
- Un trophée
- Des cadeaux individuels
- Le déplacement des établissements de France métropolitaine et la visite de la Maison d'Izieu lors de la remise des prix.

### Le projet élu « Coup de cœur du public » se verra remettre une mention.

## VALORISATION DES TRAVAUX DES LAURÉATS

La participation à ce concours vaut cession, à titre gratuit, au profit de la Maison d'Izieu, de tous les droits de propriété des candidats ou de leurs ayants droits sur les documents et œuvres réalisés dans ce cadre.

Les réalisations primées resteront consultables sur le site internet Prix Maison d'Izieu dans l'onglet « éditions précédentes ».

## CONTACT

En cas d'interrogations diverses, d'ordre pédagogique ou technique, les enseignants pourront contacter l'équipe de la Maison d'Izieu à l'adresse suivante : [prixjeunes@memorializieu.eu](mailto:prixjeunes@memorializieu.eu)

# CALENDRIER

1

**SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023**  
Ouverture des inscriptions en ligne.

2

**VENDREDI 15 DÉCEMBRE 2023**  
Fermeture des inscriptions.

3

**LUNDI 25 MARS 2024**  
Date limite du dépôt des productions dans  
l'espace établissement sur :  
[www.prix.memorializieu.eu](http://www.prix.memorializieu.eu)

4

**JEUDI 28 MARS 2024**  
Début des votes par le jury  
inter-académique.

5

**VENDREDI 5 AVRIL 2024**  
Publication officielle du palmarès.

6

**DU VENDREDI 5 AVRIL  
AU MERCREDI 1<sup>ER</sup> MAI 2024**  
Vote pour la mention « Coup de cœur du  
public » par le grand public

7

**MARDI 28 MAI 2024**  
Cérémonie de remise des prix  
à la Maison d'Izieu.



**PRIX  
MAISON  
D'IZIEU**

[WWW.PRIX.MEMORIALIZIEU.EU](http://WWW.PRIX.MEMORIALIZIEU.EU)

Soutenu  
par



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Le Prix Maison d'Izieu reçoit déjà le soutien  
des académies partenaires de :  
Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon,  
Montpellier, Normandie et Paris.

